



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 27 avril 2026

Un nouveau « Parcours Scène française » : la visibilité internationale des artistes commence en France

Ce parcours est destiné à améliorer la présence et l'accompagnement international des artistes français dans les grands réseaux internationaux d'art contemporain. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement de la scène artistique française présenté en octobre 2025.

Avec le soutien du ministère de la Culture et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Centre national des arts plastiques (Cnap), le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA) et l'Institut français ont mutualisé leurs expertises respectives. Leur objectif: renforcer l'accompagnement et la visibilité des artistes français du secteur des arts visuels au sein des grands réseaux internationaux d'art contemporain, en s'appuyant sur le réseau diplomatique.

Ces acteurs structurent ensemble un dispositif cohérent et efficace, articulant soutien à la création, mobilisation des réseaux professionnels et diffusion internationale. Il s'inscrit dans le cadre des propositions du plan en faveur du renforcement de la scène française de l'art contemporain lancé par le ministère de la Culture en octobre 2025.

Le « Parcours Scène française » s'articule autour de deux axes principaux: d'une part, un Itinéraire « Scène française », qui propose un programme de rencontres et de visites organisées lors des grands temps forts artistiques en France; d'autre part, la mise à disposition de ressources destinées aux artistes et aux professionnels français, afin de les accompagner efficacement dans leurs projets à l'international.

Au printemps 2026, à l'occasion de la treizième édition du Paris Gallery Weekend (28-31 mai), manifestation annuelle pilotée par le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA), un programme spécifique sera proposé à une sélection de professionnels internationaux invités (commissaires d'exposition, directeurs et directrices de fondations privées et d'institutions).

Ce programme inclura des rencontres individuelles avec des artistes soutenus par le Cnap, des visites d'ateliers organisées par l'Institut français, ainsi que des visites de galeries participantes au Paris Gallery Weekend. Ces initiatives offriront aux invités une vision panoramique de la diversité et de la vitalité de la scène artistique française.

Un temps fort sera consacré aux projets d'itinérance: réunissant réseaux d'institutions, commissaires et structures de diffusion, il permettra de présenter des projets d'expositions et d'engager des collaborations en vue de futures coproductions internationales.

À l'automne, sera publié un guide numérique des ressources internationales, élaboré conjointement par le ministère de la Culture, le Cnap, le CPGA et l'Institut français, en coordination avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce guide, conçu comme un outil pratique, rassemblera des informations sur les procédures, opportunités, résidences, contacts et conseils utiles au développement international des artistes et des professionnels. Il sera présenté et diffusé lors de rencontres professionnelles, de foires, d'événements dédiés aux arts visuels et dans les écoles d'art.

Le « Parcours Scène française » porte une ambition claire : renforcer la visibilité et la présence des artistes français sur la scène internationale, en s'appuyant sur la richesse de l'écosystème artistique français et sur la coordination de ses acteurs majeurs.

Le Centre National des Arts Plastiques (Cnap) est opérateur du ministère de la Culture, pour le soutien à la création contemporaine et l'accompagnement des artistes dans leurs projets. Il concourt à la vitalité de la scène artistique française dans le champ des arts plastiques et visuels ainsi qu'à l'enrichissement du patrimoine contemporain national en vue de sa diffusion au public. La délégation aux arts visuels du ministère de la culture, assure la tutelle et participe aux actions de valorisation internationale de la scène artistique française.

Le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA), fondé en 1947, est la plus grande organisation d'Europe représentant les galeries d'art, avec plus de 300 membres - des antiquaires aux galeries d'art contemporain. Défenseur des intérêts des galeries auprès des pouvoirs publics et acteur des politiques culturelles, il agit comme un relais essentiel entre les artistes, le marché de l'art et les professionnels internationaux.

L'Institut français est l'opérateur pivot du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture dans la mise en œuvre de la politique culturelle extérieure de la France. Ses missions sont le soutien et l'animation du réseau de coopération et d'action culturelle français à l'étranger ; l'accompagnement des créateurs et créatrices et des industries culturelles et créatives françaises dans leur développement à l'échelle internationale ; le renforcement du dialogue entre les cultures et les sociétés ; et enfin la promotion de la langue française et du plurilinguisme.

Le réseau diplomatique et culturel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères œuvre au renforcement du rayonnement intellectuel et culturel de la France ainsi qu'à la structuration des filières culturelles et créatives (ICC) à travers le monde. En synergie avec ses opérateurs et les Alliances françaises, ce réseau composé de 137 services de coopération et d'action culturelle, 102 instituts français et de 5000 agents employés dans la totalité de ce réseau permet d'engager à l'international une stratégie diplomatique culturelle globale, vecteur d'image et de compétitivité.

Contacts

ministère de la Culture
service-presse@culture.gouv.fr

ministère des Affaires Etrangères et de l'Europe
ines.zridette@diplomatie.gouv.fr